

## Termes de référence

### Appel à candidature pour le recrutement d'un expert en finances

#### I. Présentation de l'organisme commanditaire :

L'Association Marocaine de Lutte Contre la Corruption -Transparency Maroc- est une association de droit marocain, œuvrant dans le domaine de la transparence et de la lutte contre la corruption. Elle a été créée en janvier 1996 et a été reconnue d'utilité publique en juin 2009, ci-après désignée Transparency Maroc ou l'association.

Transparency Maroc a contribué au cours de ses 25 ans d'existence à faire de la lutte contre la corruption un sujet de société et mobilise au profit du pays les ressources de connaissance et d'influence dont dispose le mouvement mondial contre la corruption dirigé par Transparency International.

#### II. Contexte Général

Le Maroc a entrepris, ces dernières années, plusieurs réformes dans le secteur financier et monétaire, dans le but de contrebalancer le poids des infractions financières, particulièrement les risques de blanchiment d'argent et la corruption, au sens large, dans le domaine des finances.

Les principales autorités du secteur financier ont lancé, récemment, des mesures de prévention et de lutte contre la corruption dans le secteur financier. Ces réformes sont la traduction des recommandations du groupe d'action financière pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (GAFI) qui s'énumèrent comme suit :

- Identifier les risques et développer des politiques et une coordination au niveau national ;
- Agir contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et le financement ;
- Mettre en œuvre des mesures préventives pour le secteur financier et les autres secteurs désignés ;
- Doter les autorités compétentes (par exemple, les autorités chargées des enquêtes, les autorités de poursuite pénale et les autorités de contrôle) des pouvoirs et des responsabilités nécessaires et mettre en place d'autres mesures institutionnelles ;
- Renforcer la transparence et la disponibilité des informations sur les bénéficiaires effectifs des personnes morales et des constructions juridiques ;
- Faciliter la coopération internationale ;
- Mettre en place un système garantissant l'accès à l'information financière publique, conformément à l'article 27 de la Constitution.

Ainsi l'ensemble des réformes proposées par le GAFI prônent pour l'ajustement du secteur financier des principes de transparence des marchés des capitaux et le renforcement des obligations d'information imposées aux émetteurs. Autrement dit, l'obligation de la

transparence et l'obligation d'informer (le droit d'accès à l'information) devront être parmi les piliers de ces mesures de prévention et de lutte contre la corruption.

En considérant que la transparence est un élément capital de la stabilité du marché des capitaux et de son efficience, la réflexion nous amène à se demander sur l'efficacité et la portée de ces mesures par rapport au contexte marocain, la réalité du marché des capitaux ainsi que les contraintes législatives et institutionnelles.

C'est dans ce cadre qu'intervient Transparency Maroc dans le but d'explorer les niches de corruption cachées/déguisées dans le secteur financier et spécifiquement dans le marché de capitaux.

### III. Cadre de la mission :

- **Présentation du projet :**

Dans ce contexte, le projet « **RENFORCEMENT DES RÉSEAUX DE LA SOCIÉTÉ CIVILE EN MATIÈRE DE REDEVABILITÉ** » ambitionne à renforcer la redevabilité institutionnelle et à promouvoir la transparence dans la gestion des finances à travers :

- Le renforcement du rôle des organisations de la société civile (OSCs) et des citoyens dans le suivi des politiques publiques à travers l'utilisation des technologies de l'information et de la communication ;
- La digitalisation de l'information financière et budgétaire pour permettre aux citoyens de constater la précision des prévisions budgétaires, l'exécution du budget annuel et les perspectives du prochain projet de loi de finances ;
- La contribution à une plus grande responsabilité démocratique des institutions publiques, et un contrôle parlementaire renforcé ;
- La mise en œuvre efficace des lois protégeant les victimes et les lanceurs d'alerte des faits de corruption et suivi juridique des plaintes ;
- Le déploiement des outils de la technologie pour faciliter l'accès des citoyens aux informations légales et juridiques, dans le domaine financier.

- **Présentation de la prestation attendue :**

Pour élargir la réflexion et cibler les niches de corruption, une série de focus groupes (au nombre de quatre) sera organisée dans le but de réfléchir et de se concerter en groupe sur des thématiques liées au marché des capitaux et les circuits financiers.

Ces groupes de discussion viseront à produire quatre numéros de la revue Transparency News Finances.

Le débat et la réflexion à mener nécessitent une profonde connaissance du marché financier et monétaire, du marché des capitaux et du secteur bancaire. Ce qui impose notamment la collecte, l'analyse et la collation d'informations, sur la base des données des institutions de contrôle, des établissements bancaires et des services publics, spécialement de la justice dans le domaine financier.

Le rôle de l'expert est de traiter la question en surmontant sa complexité apparente et les craintes qu'elle soulève. Pour cela, il sera amené à vulgariser la thématique, lancer le débat, résumer la réflexion du groupe, établir une synthèse sur les risques corruption dans le domaine financier et participer dans la production de la Revue Transparency News Finances.

- **Objectif général des focus groupes :**

Lancer le débat autour des enjeux liés à la corruption au sein du marché des capitaux.

- **Les pistes de réflexion :**

- **Pour les flux illicites des capitaux**, en se focalisant sur :

- Les mesures législatives, réglementaires et opérationnelles pour la lutte contre le blanchiment de capitaux ;
- Les nouvelles dispositions de la loi relative à la lutte contre le blanchiment des capitaux selon les recommandations de la GAFI (*un durcissement des sanctions et une adaptation des dispositions de la loi aux recommandations et normes internationales*) ;
- L'autorité nationale de renseignement financier (*anciennement appelée l'unité de traitement du renseignement financier*).

- **Pour les marchés financiers et monétaires** en se focalisant sur :

- Le code monétaire et financier : L'impact des nouvelles mesures législatives et réglementaires ;
- Le système financier au Maroc ;
- Le code monétaire et financier ;
- Le système d'intégrité bancaire et financier ;
- Les infractions financières (le blanchiment, le délit d'initié...)
- Les mesures juridiques, législatives et judiciaires de prévention et de répression dans le secteur financier et monétaire ;
- La nécessité d'une autorité publique indépendante qui réglemente et contrôle les marchés financiers ;
- Appel public à l'épargne et nouvelles règles dans l'architecture financière ;
- Vérifier la facilité d'accéder aux informations du marché des capitaux et la transparence dans la gestion du marché des capitaux ;
- Etudier l'efficacité du contrôle exercé par L'AMMC et ses incidences sur le marché des capitaux en matière de lutte contre la corruption ;
- Analyser le contrôle exercé par l'AMMC à partir des sanctions prononcées pour manquement aux principes de l'intégrité, l'éthique et la transparence ;
- Le rôle de la Bourse dans la dissuasion des dirigeants des entreprises ainsi qu'aux investisseurs de se conformer au cadre légal et réglementaire ;

- **Résultats attendus :**

- Les concepts liés au marché des capitaux sont vulgarisés ;
- Le back office du marché des capitaux, jusqu'à aujourd'hui intouchable par les OSCs, est bien déchiffré ;
- Les infractions financières et les aspects de la corruption au sein des marchés de capitaux sont listés et cartographiés ;
- Cerner l'apport et l'importance du marché des capitaux dans l'économie marocaine ainsi que ses attentes et besoins pour son développement.

- Cerner le rôle des principales autorités du secteur financier à savoir Bank Al-Maghrib, l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC), l'Autorité de contrôle des assurances et de la prévoyance sociale (ACAPS), et l'Instance nationale de la probité, de la prévention et de la lutte contre la corruption (INPPLC) dans la prévention et la lutte contre la corruption, dans le domaine financier ;

- **Public cible :**

- Des représentant(e)s des institutions ;
- Des journalistes ;
- Des étudiant(e)s chercheurs ;
- Des expert(e)s ;
- Des associations des consommateurs.

- **Méthodologie proposée :**

- Livrables :**

- Les différents supports sous formes de mallette pédagogique- (présentations- fiches techniques ...). Tous les supports doivent être en version électronique et papier, en langue française ;
- L'évaluation des participant(e)s ;
- Un rapport détaillé de chaque focus group incluant les recommandations proposées ;
- Une synthèse récapitulant les principaux constats et les principales recommandations.

- Budget et modalités de règlement :**

**Rémunération :** Pour chaque focus group, la rémunération sera de 8000 DHS HT (Huit mille dirhams hors taxes) soit 32 000 DHS HT (trente-deux mille dirhams hors taxes) pour les quatre focus group. En plus de la prestation attendue, l'expert sera amené à participer à l'élaboration de la revue « Transparency News Finances ».

Les coûts opérationnels de la mission à savoir : l'hébergement, la restauration et les frais d'impression sont pris en charge par TM conformément aux taux appliqués par l'association.

- Dossiers de candidature :**

- **Profil(s) recherché(s) :**

- Diplôme universitaire BAC + 5 ans en finances, en sciences économiques ou titulaire d'un Master in Business Administration (MBA) ;
- Expérience de 10 ans au moins dans le domaine des marchés des capitaux ;
- Une connaissance approfondie des principes fondamentaux qui régissent le marché boursier marocain, le secteur de la gestion d'actif au Maroc, le secteur bancaire ;
- Expérience du marché des capitaux et une maîtrise de la régulation du marché financier, audit et inspection ;
- Solide expérience des marchés financiers et une bonne connaissance des Indices Boursiers ;
- Maîtrise des concepts de l'éthique et l'intégrité dans les services financiers ;

- Bonne capacité d'organisation, d'analyse, de planification et de rédaction ;
- Excellente maîtrise des langues arabe et française.
- **Procédure pour la soumission de candidatures :**

La réponse pour la présente mission devra comporter :

- 1) **Le CV de l'expert** (formation, expertise et expériences dans les domaines mentionnés ci-dessus) ainsi que des références antérieures ;
- 2) **Une proposition technique** répondant aux présents termes de références ;

Les candidatures peuvent être adressées en format électronique à l'adresse suivante : [contact.transparencymaroc@gmail.com](mailto:contact.transparencymaroc@gmail.com), en mentionnant dans l'objet du message la référence : **09/TM/2021**.

Les candidatures peuvent également être déposées directement à Transparency Maroc sis au 28, Rue Oum Errabia, Agdal, sous enveloppe anonyme fermée portant la mention la référence : **09/TM/2021**.

Tout dossier incomplet sera considéré comme irrecevable.

Date limite de dépôt de candidatures : Le 01 Novembre 2021 à minuit.